

Assemblée annuelle du conseil d'administration

TÉLÉCONFÉRENCE (PUBLIQUE): 1 844 369-2390; CONFÉRENCE ID : 78899801#

Remarque : Les représentants du public auront l'occasion de formuler des observations sur les points à l'ordre du jour avant la discussion du conseil à leur sujet. Le président peut limiter le temps accordé aux commentaires sur un point particulier ou le temps alloué aux intervenants. Ces derniers devront d'abord décliner leur nom et leur titre afin de veiller à la transparence des délibérations et à l'exactitude du procès-verbal de la réunion.

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2015

Les heures indiquées correspondent à l'heure normale du Pacifique

11 h Ouverture de la séance du conseil d'administration et constitution du quorum

Accueil et ouverture de la séance

Appel et constitution d'un quorum d'administrateurs

Lecture de l'ordre du jour et approbation des modifications

Remarque: Les points suivants à l'ordre du jour pourraient être abordés dans un autre ordre lors de la séance.

I. Approbation des procès-verbaux des séances du conseil d'administration

Pièce jointe 1a : Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 6 mai (anglais)

Pièce jointe 1b : Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 6 mai (français)

II. Élection des membres de la direction et des membres des comités permanents pour l'année 2016

a. Élection des membres de la direction

Nomination des membres de la direction, suivie de l'adoption de la résolution suivante :
IL EST RÉSOLU que les personnes nommées ci-après sont élues au poste inscrit avant leur nom pour remplir leur mandat respectif jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des administrateurs et jusqu'à l'élection en bonne et due forme de leur successeur :

Président :

Vice-président :

Trésorier :

Secrétaire :

b. Nomination des membres des comités permanents :

i. Comité de direction

Discussion au sujet de l'objectif du comité de direction et des pouvoirs qu'il possède en vertu des règlements, suivie de l'adoption de la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que les administrateurs suivants siègent au comité de direction :
[Noms : Conformément aux règlements, le comité de direction doit comprendre les quatre membres de la direction et des administrateurs de classe A supplémentaires, au besoin, pour faire en sorte qu'il comprenne au moins un administrateur de classe A de chaque gouvernement participant]

ii. Comité de vérification

Discussion au sujet de l'objectif du comité de vérification et des pouvoirs qu'il possède en vertu des règlements , suivie de l'adoption de la résolution suivante :

II EST RÉSOLU que le comité de vérification soit composé des administrateurs suivants : *[Noms : De deux à six administrateurs en vertu des règlements administratifs]*

iii. Comité des finances

Discussion au sujet de l'objectif du comité des finances et des pouvoirs qu'il possède en vertu des règlements , suivie de l'adoption de la résolution suivante :

II EST RÉSOLU que le comité des finances soit présidé par le trésorier et soit composé des administrateurs suivants : *[Noms : Au moins deux administrateurs en vertu des règlements administratifs]*

III. Rapport du directeur général

Point sur certaines questions opérationnelles et sur des sujets qui feront l'objet de prochaines réunions

IV. Politiques générales

Révision du document *Lignes directrices en matière de déontologie et Politique en matière de conflits d'intérêts de Western Climate Initiative, inc.* et de son exigence d'examen annuel par l'ensemble des administrateurs.

Pièce jointe 2 : Lignes directrices en matière de déontologie et Politique en matière de conflits d'intérêts de WCI, inc.

V. Rapport du comité des finances

- a. Évaluation par la trésorière du respect de la Politique en matière de gestion de fonds. Présentation faite par la trésorière de l'évaluation annuelle du respect de la Politique en matière de gestion de fonds.

Pièce jointe 3a : Rapport de la trésorière sur l'évaluation du respect de la Politique de gestion des fonds de WCI, inc. (anglais)

Pièce jointe 3b : Rapport de la trésorière sur l'évaluation du respect de la Politique de gestion des fonds de WCI, inc. (français)

Présentation par le comité des finances du budget pour l'année 2016 et des dépenses prévues pour l'année 2017 aux fins d'approbation par le conseil, suivie de l'adoption de la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que le budget pour l'exercice de la société, débutant le 1^{er} janvier 2016 et se terminant le 31 décembre 2016, tel qu'il est présenté et joint au procès-verbal de la séance, est par la présente ratifié, approuvé et adopté.

Pièce jointe 4a : Budget pour 2016 et dépenses prévues pour 2017 (anglais)
Pièce jointe 4b : Budget pour 2016 et dépenses prévues pour 2017 (français)
Pièce jointe 4c : Rapport sur la situation financière

Séance à huis clos pour discuter de l'approvisionnement